

# Nichoir de contrôle pour nids primaires de frelons asiatiques

## Objectif :

La recherche et la destruction des nids sont essentielles dans la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes *Vespa velutina nigrithorax* afin de réduire localement et temporairement la densité des nids et leur impact sur les abeilles mellifères et autres insectes. Alors que les nids secondaires sont généralement situés en hauteur dans les arbres et sont donc difficiles et coûteux à éliminer, les nids embryonnaires et primaires sont plus faciles à trouver et à éliminer en raison de leur taille plus petite et de leur emplacement plus accessible. L'élimination des nids primaires permet également d'arrêter à un stade précoce le développement de nombreuses ouvrières et futures reines.

Malgré son utilité, la recherche de nids primaires prend beaucoup de temps. C'est pourquoi nous proposons l'utilisation de nichoirs de contrôle qui, à l'instar des nichoirs à oiseaux, servent de sites de nidification artificiels, mais dans le but d'éliminer les nids de frelons asiatiques découverts. Utilisés correctement, ils constituent une méthode respectueuse de l'environnement qui ne menace pas les espèces indigènes et peut même leur servir de lieu de nidification. L'efficacité de cette méthode n'ayant pas encore été prouvée, des premiers tests doivent être effectués et des données correspondantes collectées.

## Instructions :

- 1) Au printemps, les nichoirs de contrôle doivent être installés au plus tard lorsque les températures moyennes quotidiennes dépassent 10°C, soit dès mars-avril, ceci en fonction de l'avancée de la saison et du climat local (altitude, exposition, etc.). Veuillez indiquer la date d'installation du nichoir dans la fiche de récolte des données jointe.
- 2) Les nichoirs doivent être placés à un endroit où les observations et les interventions sont faciles, mais où, en cas d'occupation par des espèces indigènes (par exemple, des guêpes ou des frelons européens), ils peuvent être laissés en place sans présenter de danger. Veuillez indiquer l'emplacement choisi dans la fiche jointe.
- 3) Bien qu'une orientation sud de l'entrée puisse être favorable, cela n'est pas encore clairement établi comme un fait, et nous recommandons de placer le nichoir de manière à ce que l'entrée soit orientée à l'opposé de la structure sur laquelle il est fixé (par exemple, un mur ou la lisière d'une forêt). Veuillez indiquer l'orientation du boîtier dans la fiche jointe.
- 4) Il est important de contrôler les nichoirs tous les 7 à 10 jours, afin de ne pas manquer le début de la construction du nid. Il faut que le nid soit repéré assez tôt pour pouvoir être facilement retiré avant qu'il ne devienne trop grand, au cas où un frelon asiatique choisirait ce nichoir comme site de nidification. Pour contrôler le nichoir sans risque d'être piqué, l'observation doit être effectuée, si possible, à une certaine distance, en observant le trou de vol pour détecter toute activité d'insectes, par exemple à l'aide de jumelles. Si aucune activité n'est observée, le contenu du nichoir peut être vérifié à travers l'ouverture grillagée du dessous. Une lampe torche peut aider à mieux voir à l'intérieur du nichoir. Veuillez indiquer toutes les dates de contrôle et les résultats de chaque contrôle dans la fiche jointe.
- 5) Si le nichoir est habité, l'insecte doit être identifié, en distinguant au moins six catégories : frelon asiatique, frelon européen, guêpe, abeille, bourdon ou autre (voir figure 1). Veuillez indiquer l'insecte identifié sur la fiche de données et ajouter une photo si possible.



**Figure 1** : Espèces pouvant coloniser le nichoir de contrôle. De gauche à droite : frelon asiatique, frelon européen, guêpe, abeille et bourdon.

- 6) Si un insecte autre que le frelon asiatique s'installe dans le nichoir, laissez-le tranquille, mais poursuivez les contrôles au cas où l'insecte serait expulsé et remplacé par une autre espèce. En cas de présence d'abeilles domestiques, la colonie doit être récupérée. Pour toute question à ce sujet, veuillez-vous adresser à l'inspecteur des ruchers.

- 7) Si un frelon asiatique s'est installé, ou si l'identification n'est pas certaine, prenez une photo ou un court film (par exemple au moment où l'insecte quitte ou entre dans le nichoir) et signalez l'observation avec la preuve par l'image sur [frelonasiatique.ch](http://frelonasiatique.ch). Ne prenez aucune mesure avant que l'espèce ne soit confirmée.
- 8) En cas de confirmation que l'espèce est bien un frelon asiatique, le nid peut en principe être éliminé. Mais nous suggérons de laisser le nid dans le nichoir jusqu'à l'émergence des premières ouvrières, c'est-à-dire jusqu'au moment où il y a plusieurs frelons asiatiques adultes présent en permanence dans le nid. Cela se produit généralement environ trois semaines après la fondation du nid. Attendre ce délai peut être un moyen efficace de profiter du processus naturel d'usurpation des nids. En effet, certaines reines de frelons asiatique tentent de s'emparer de nids en cours de construction. Au cours de ce phénomène, une des reines est tuée et le nid est réoccupé par la reine survivante de frelon asiatique ou européen. Une fois que les ouvrières sont présentes, le nid devrait être suffisamment protégé contre l'usurpation et, s'il s'agit toujours d'un nid de frelons asiatiques, il peut alors être éliminé avec ses habitants (et surtout avec la reine). Veuillez indiquer la date de la première observation des ouvrières dans la fiche de données et notez si une reine morte est trouvée dans ou sous le nichoir.
- 9) Pour éliminer le nid de frelons asiatiques, nous suggérons de fermer l'entrée, par exemple à l'aide d'un ruban adhésif résistant, lorsque tous les individus se trouvent dans le nid. Le meilleur moment pour cela est la nuit, bien après le coucher du soleil, ou tôt le matin avant le lever du soleil. Il faut s'approcher du nichoir avec précaution, sans le déranger, car les frelons sont très sensibles aux vibrations et défendent vigoureusement leur nid en piquant les intrus. **Il est donc recommandé de faire appel à une personne expérimentée ou d'agir en ayant l'équipement approprié.** Si, lors de la tentative de fermeture de l'entrée, des frelons adultes s'échappent, stoppez immédiatement et réessayez la nuit suivante.
- 10) Une fois l'entrée fermée et tous les individus à l'intérieur du nichoir de contrôle, ceux-ci doivent être éliminés. Pour ce faire, on propose trois méthodes selon le type de construction : 1) placez le nichoir dans un congélateur à -18 °C pendant au moins 48 heures, 2) immobilisez les animaux à l'aide d'un spray réfrigérant (par exemple [Icebug](#) ou [Raid](#)) par l'une des ouvertures, puis congelez-les après récupération immédiate, 3) placez le nichoir à l'envers sur le sol et versez de l'eau bouillante dans l'ouverture inférieure. Veuillez indiquer la date d'élimination dans la fiche.
- 11) Le nid peut alors être retiré avec précaution du nichoir et conservé avec tous ses occupants dans le congélateur (par exemple dans un bocal en verre, un récipient en plastique dur ou un sac Ziplock) jusqu'à ce qu'il soit envoyé avec la fiche de données au CABI pour des recherches complémentaires. Que le nichoir de contrôle ait été habité ou non et quelle que soit l'espèce qui a construit un nid dans la boîte, la fiche de données dûment remplie doit être envoyée au CABI au plus tard à la fin du mois de novembre pour évaluation de la méthode.

Adresse : CABI, Lukas Seehausen, rue des Grillons 1, 2800 Delémont. [L.Seehausen@cabi.org](mailto:L.Seehausen@cabi.org)

- 12) Une fois le nid retiré, le nichoir de contrôle peut être replacé à l'extérieur afin qu'il puisse être réoccupé. Une nouvelle fiche de données doit être commencée à cette fin. Les réoccupations après le mois de juin sont probablement le fait de frelons ou de guêpes à la recherche d'un lieu pour une reconstruction après la destruction de leur nid par des causes naturelles ou une tentative échouée d'élimination du nid.



**Figure 2 :** Exemples de nids embryons (sans ouvrières) et de nids primaires (avec ouvrières). Si le nid dans le nichoir de contrôle est tel qu'illustré aux numéros 1 et 2, il peut être laissé jusqu'à l'émergence des premières ouvrières (numéro 3). Mais si le nid est laissé trop longtemps et est déjà protégé par de nombreuses ouvrières (numéro 4), il y a un fort risque de se faire piquer lors du retrait du nichoir.